

Dans les domaines moins controversés et moins contentieux que ceux de l'inflation, du chômage et de l'énergie, le Gouvernement nous promet de nombreuses lois, par exemple, des mesures pour mettre fin à toute distinction injuste en matière de tarifs ferroviaires—un terme plutôt vague; une nouvelle politique portuaire; la création d'un centre de développement des transports urbains; de nombreux amendements aux statuts du Canada pour assurer une égalité de traitement aux femmes, et une foule de modifications à diverses lois.

Il est difficile d'imaginer, à la lumière de l'expérience de la session précédente, comment le Gouvernement pourra réussir à faire adopter par le Parlement plus qu'une très faible partie des législations mentionnées dans le discours du trône. La dernière session montre que ce n'est pas le Gouvernement, mais plutôt le NPD qui prend l'initiative, et détermine le programme législatif du Parlement.

Il est clair que M. Lewis entend répéter ce qu'il a fait à la dernière session et se fâcher à intervalles plus ou moins réguliers pour forcer le gouvernement à introduire des bills sans conséquence qui lui permettront de continuer à prétendre qu'un gouvernement minoritaire sous sa houlette est ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens.

Il reste que cette situation est, pour le moins, étrange et illogique. Combien de temps le gouvernement permettra-t-il que les affaires du Parlement, et en vérité celles de l'État, soient dirigées par une petite minorité de députés? Permettra-t-il que 31 députés, représentant 17 p. 100 de l'électorat, fassent la loi à plus de 230 députés élus par 80 p. 100 des électeurs?

Un changement s'impose à la Chambre des communes que seules peuvent apporter de nouvelles élections générales. Dans l'intérêt du pays, j'espère qu'elles ne tarderont pas.

[Traduction]

L'honorable M. Buckwold: Avant que l'honorable leader du gouvernement ne prenne la parole, me serait-il permis de poser une question au sénateur Flynn?

L'honorable M. Flynn: Ou deux.

L'honorable M. Buckwold: Une seule. Le chef de l'opposition dans son discours, à porté une accusation grave...

L'honorable M. Asselin: Donnez à votre leader la chance de parler.

L'honorable M. Buckwold: Je veux tout simplement poser une question.

L'honorable M. Walker: Pourquoi ne le faites-vous pas?

L'honorable M. O'Leary: Vous faites un discours. Posez votre question.

L'honorable M. Buckwold: Je viens tout juste de me lever. Le chef de l'opposition a porté contre le gouvernement une accusation de mauvaise gestion de l'économie en ce qui concerne les prix des produits alimentaires. Il a signalé que ces derniers ont augmenté de 17 p. 100 au cours de la dernière année. Voici ma question: Dois-je comprendre, d'après les propos du chef de l'opposition que lui et son parti reprochent aux agriculteurs du Canada d'obtenir enfin un rendement suffisant sur leurs investissements en

capitaux et en travail, qui leur permette de combler leurs nombreuses années déficitaires?

L'honorable M. Flynn: L'honorable sénateur interprète faussement mes propos. Je lui conseille de lire mon discours demain, il pourra peut-être alors le comprendre.

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, à l'ouverture de cette nouvelle session de la législature, puis-je exprimer à Madame le président la confiance qu'elle nous inspire par la façon charmante et efficace dont elle préside à nos délibérations.

Madame le président, votre présence est un honneur pour le Sénat.

Je souscris aux vues de M. Cheryl Hawkes, de la Presse canadienne, qui, en décrivant nos travaux, a déclaré à propos de Madame le Président:

Des amis intimes affirment qu'elle est évidemment dans son élément lorsqu'il s'agit de réunir et de regrouper des gens grâce à sa personnalité chaleureuse et aimable. On dit que depuis qu'elle est président, elle paraît plus jeune et vigoureuse que lorsqu'elle faisait partie de comités du Sénat, voyageait en Chine, en Hongrie, en Afrique ou à Washington au sein de délégations parlementaires et s'adressait à divers groupes dans tout le pays.

Leurs Excellences le Gouverneur général et M^{me} Michener ont quitté Rideau Hall après sept ans de service actif et dévoué à la Couronne et au Canada.

M. Rolland Michener, autrefois député fédéral, puis Orateur de la Chambre des communes, a succédé au regretté Georges Vanier comme gouverneur général du Canada. Il n'a pas accédé directement à ce poste après avoir quitté la politique active. Après avoir abandonné ses fonctions à la Chambre des communes, il fut prié de se joindre au corps diplomatique canadien qu'il a servi avec distinction à titre d'ambassadeur du Canada à Delhi, en Inde. Le Canada a exprimé aux Michener sa gratitude et sa haute estime pour les services rendus à Rideau Hall. En remerciant M. Michener, nous transmettons nos plus chaleureux remerciements à sa femme dont nous connaissons l'intérêt pour un si grand nombre d'entreprises et notamment, pour la philosophie thomiste qu'elle a étudié à l'Institut des études médiévales sous la tutelle de l'éminent professeur Étienne Gilson.

[Français]

Le nouveau Gouverneur général, Son Excellence Jules Léger, a prononcé le discours du trône lors de l'ouverture de la deuxième session de la 29^{ème} Législature du Canada.

Ayant côtoyé Son Excellence pendant de nombreuses années, je puis parler de lui en connaissance de cause. Il a une vaste expérience, comme l'a souligné le chef de l'opposition, dans plusieurs domaines. Il a été journaliste. Il a occupé divers postes-clés dans la Fonction publique, plus particulièrement dans deux ministères: les Affaires extérieures et le Secrétariat d'État. Ses connaissances très étendues lui seront profitables dans ses nouvelles fonctions. Il a été ambassadeur canadien au Mexique, en Italie, en France et en Belgique. Somme toute, il assumera avec dignité la haute charge que, sur l'avis du gouvernement, lui a confiée Sa Majesté la Reine.

Madame Léger, très bien connue pour son charme, sa personnalité et son affabilité, sera un appui précieux pour son époux qui sera appelé à voyager d'un bout à l'autre du Canada.